



**AVIS PUBLIC**

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**  
**NUMÉRO 2020-01**

Avis est par les présentes donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier, que lors d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Casimir qui aura lieu le mardi 16 avril 2020 à 20h00, au 220 boulevard de la Montagne à Saint-Casimir (Québec), le conseil municipal prendra en considération la demande de dérogation mineure suivante :

**Lot 3 927 684 / Zone résidentielle en milieu agricole Ra/a-2**

Demande numéro 2020-001, faite le 13 mars 2020, par Mme Dany Richard propriétaire du 67, rang du Rapide Sud, ayant pour effet de permettre un dépassement de 20 centimètres la hauteur permise de 6 mètres pour la construction d'un garage alors que le Règlement de zonage 139-2015 ne le permet pas.

Toute personne intéressée pourra lors de ladite séance se faire entendre par le conseil municipal avant qu'il ne prenne sa décision sur cette demande.

**DONNÉ À SAINT-CASIMIR**, ce 19<sup>ième</sup> jour de mars 2020 / René Savard directeur général et secrétaire-trésorier